

Budget participatif FICHE PROJET



Deuxième tranche des travaux de restauration de la chapelle du Vieux-Bourg



Si, depuis 2019, la chapelle a été confiée à ASDCR par un bail emphytéotique administratif d'une durée de 20 ans, elle reste néanmoins déjà la propriété de tous les Désidériennes et Désidériens.

En juillet 2021, la chapelle du Vieux Bourg a retrouvé un toit grâce à la persévérance et la ténacité de l'association. Mais sa restauration est loin d'être achevée et ASDCR N & P entend la poursuivre, dans l'intérêt non seulement des Désidériens mais plus largement de tous les habitants de notre territoire.

En effet cette restauration a pour objectif de faire revivre un des éléments marquants du patrimoine architectural de notre village comme nos ancêtres ont su le sauver à chaque menace de démolition.

Outre les visites touristiques, cette chapelle deviendra, dans le cadre du label « Pays d'Art et d'Histoire » un lieu culturel pouvant accueillir des manifestations du type concerts, expositions, conférences..... Pour ce faire, dès l'achèvement des travaux, elle sera mise à la disposition des habitants de Saint-Didier et de ceux de la CCDSV.

Elle constituera aussi un élément de découverte pour les enfants des écoles primaires, des collèges et des lycées.

Le professeur Nicolas Reveyron qui a procédé aux fouilles de la chapelle en 2001-2002 et qui a conseillé l'architecte du patrimoine, Monsieur Patrice Sales, pour mener les travaux de restauration, utilise d'ailleurs le mur sud comme élément d'étude pour ses étudiants de l'Université Lyon 2.

Cette chapelle représente donc un fleuron de notre village, et notre association n'entend pas ménager ses efforts pour le redorer au bénéfice de tous les désidériens.

La tranche 2 des travaux comprendra :

- Le rejointoyage des murs extérieurs
- La reprise des murs intérieurs
- La pose des vitraux (2 ouvertures façade et 2 ouvertures romanes façade sud)
- Le terrassement du sol intérieur et la pose de tomettes
- La restauration et la mise en valeur du caveau
- L'aménagement de l'installation électrique
- Le terrassement du sol extérieur en vue de la mise en place des réseaux et de l'accès PMR .../...

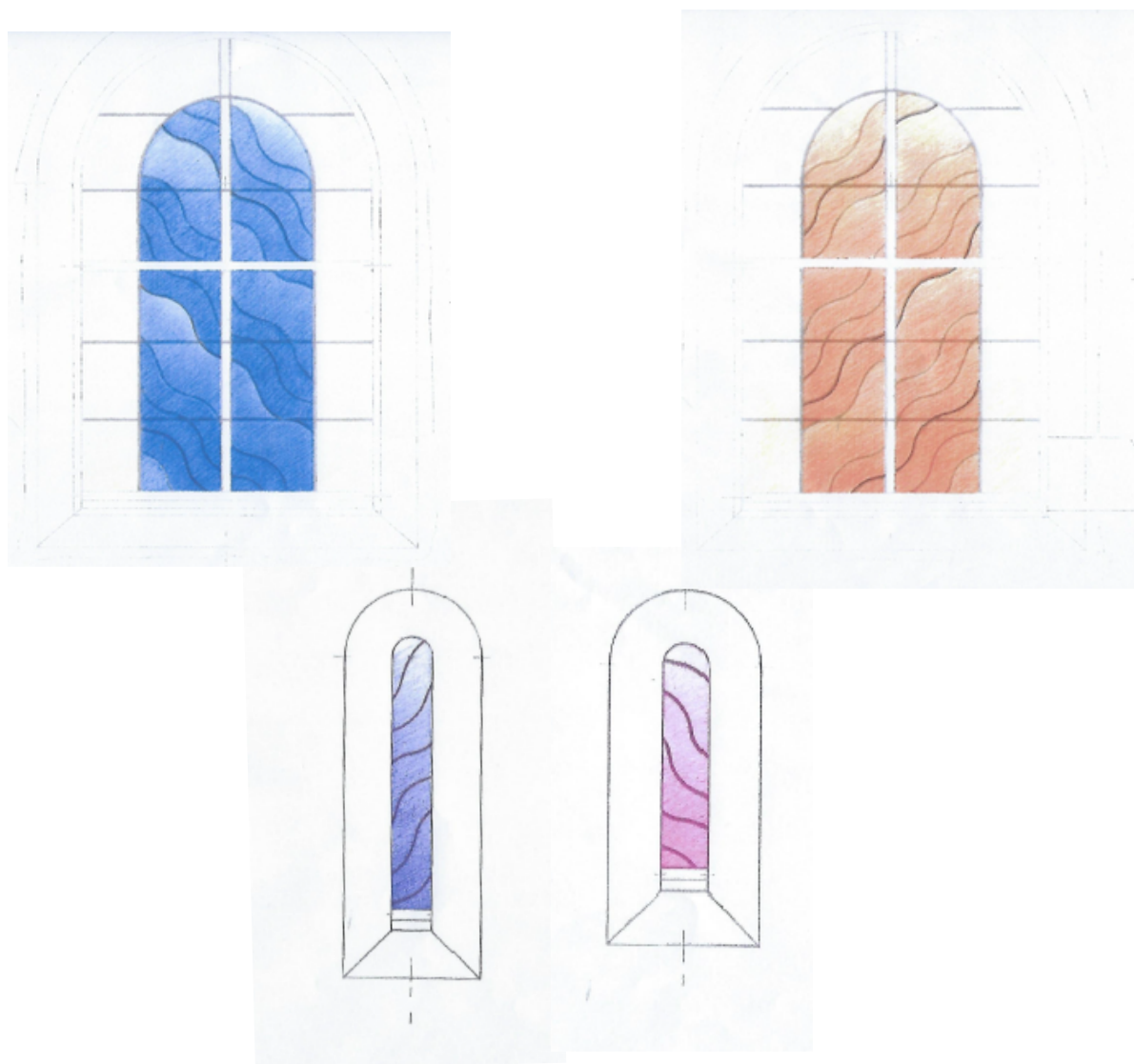
.../...

Pour un budget total de 99 212 € (Détail budget joint dans le document Cerfa - Devis consultables en mairie)
Dans un souci de transparence, nous joignons la totalité des devis concernant cette deuxième tranche des travaux.

Outre les subventions sollicitées auprès de la commune, de la CCDSV, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, de la participation pour un montant de 15 000€ de notre association, cette dernière estime aussi être éligible au budget participatif pour une partie de ces travaux : afin de pouvoir mettre définitivement la chapelle hors d'air et hors d'eau, nous souhaiterions que l'obtention des 15 000€ du budget participatif nous permette de réaliser **la pose des vitraux qui contribuera à la valorisation extérieure du bâtiment.**

En effet, le résultat de cette restauration, pour laquelle ASDCR N&P se mobilise depuis plus de 20 ans, bénéficiera directement à notre village et ses habitants.

Projet de vitraux (esquisses)



Catégorie :

Culture Éducation & Jeunesse Espace public

Informations sur le ou la porteur (euse) du projet :

Vous êtes : une association

Nom & Prénom */ Association:

ASDCR Nature et Patrimoine